



SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

OBJECTIFS

Etre capable

De prévenir les risques, de faire alerter ou d'alerter soi-même les secours de manière organisée et d'effectuer l'action appropriée à l'état de la (ou des) victime (s).

PUBLIC

Personnel salarié souhaitant devenir Secouriste Sauveteur du Travail dans le cadre de son entreprise.

METHODES et MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation est essentiellement basée sur des mises en situation pratiques. Les apports théoriques sont réalisés à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Evaluation des acquis avec remise du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Inter-entreprise (4 participants minimum)
Intra-entreprise (de 4 à 10 personnes, au-delà de 10 personnes, majoration de 1 heure par personne supplémentaire)

DUREE

12 heures réparties sur 2 jours de formation non consécutifs. Nous conseillons 1 à 2 semaines d'intervalle entre chaque journée de formation.

LIEUX DE FORMATION

En nos locaux ou dans l'entreprise cliente

TARIFS

Inter-entreprise : 295 € par personne
Intra-entreprise (groupe de 4 à 10 participants) : 1475 €

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le sauvetage-secourisme du travail

Intérêt de la prévention des risques professionnels

Le rôle du sauveteur secouriste du travail

Rechercher les risques persistants pour protéger

Appréhender les mécanismes de l'accident
Connaître les principes de base de la prévention

De « Protéger à Prévenir »

Identifier les dangers selon différentes situations

Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser

Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies

Examiner et faire alerter

Reconnaître la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la (des) victime (s) est menacée

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

De « Faire alerter à Informer »

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne (s) chargée (s) de prévention dans l'entreprise

Secourir

Effectuer la succession de gestes appropriés à l'état de la (des) victime (s)

Situations inhérentes aux risques spécifiques

Le contenu de cette séquence et le temps nécessaire au-delà des 12 heures sont à déterminer avec l'entreprise et/ou à l'initiative du médecin du travail

Evaluation des SST

CONTACT

Didier BROSSARD

Coordonnateur

Unité Formation Continue

brossard@cepiereformation.com

